

**Référent :** Jean-Marie ZELLER, Président du Conseil de développement

**Suivi technique :** Chloé CANTON



Le temps de travail de l'animatrice a été doublé le 1<sup>er</sup> février 2017 pour devenir un plein-temps, dans le cadre de la mutualisation du CD avec les trois EPCI du territoire (Arc Sud Bretagne, Golfe du Morbihan Vannes Agglomération et Questembert Communauté).

Le Conseil de développement du Pays de Vannes, instance informelle de réflexion forte de 87 membres, a pour objectifs principaux :

- d'inciter la population à plus de participation citoyenne et faire évoluer les collectivités vers plus d'ouverture et de démocratie au quotidien
- d'accompagner les collectivités dans la définition de projets de territoire (dimensions prospective)
- de favoriser le dialogue et le décloisonnement entre les structures existantes
- de contribuer aux débats sur les politiques publiques

Les actions peuvent être proposées par le bureau, il s'agit alors d'auto-saisine. Les membres du Conseil d'Administration du GIP Pays de Vannes et des conseils communautaires des 3 EPCI du territoire (Arc Sud Bretagne, Golfe du Morbihan Vannes Agglomération et Questembert Communauté) sont informés tout au long des projets et peuvent à tout moment saisir le conseil de développement sur un sujet spécifique, il s'agit de saisine

Le Conseil de développement a été renouvelé en 2017, ce qui a été l'occasion d'intégrer 45 nouveaux membres.

Les 84 membres des collèges culture-sport-loisirs, économie-tourisme, éducation-formation-jeunesse, environnement-aménagement et santé-social sont des personnes morales (associations, syndicats, établissements publics...) qui désignent des représentants dans les

différentes instances du CD. Seul le collège Personnes qualifiées est composé de personnes physiques (3 à ce jour).

L'assemblée plénière d'installation en octobre 2017 a été l'occasion de l'élection d'un nouveau bureau. Trois vice-présidents sont désormais chargés chacun particulièrement des relations avec l'un des 3 EPCI.

Le bureau est composé de 55% de femmes et 45% d'hommes.

**Président** : Jean-Marie ZELLER (Personnes qualifiées)

**Vice-président(e)s** : Marie Laure CHRETIEN GIRAUD (Les Robins des Bennes) : Arc Sud Bretagne ; Xavier SANDRIN (Club Entreprises Pays de Vannes) : Golfe du Morbihan Vannes Agglomération ; Guy TOUREAUX (FAPEGM) : Questembert Communauté

**Membres du bureau** : Françoise AMAUGER-LASCOMBES (CFTC Morbihan), Marion BECHEREL (Le Hangar saboté), Jean-Louis BERTHOU (Club Entreprises Pays de Vannes), Brigitte BERTOLDO (Incroyables Comestibles du Pays de Vannes), Karine BESSES (E2S Pays de Vannes), Isabelle CHESNEL (Club des Entrepreneurs du Loch), Claude DOZOUL (CPME 56), Béatrice DUPONT (Eau et Rivières de Bretagne), Cécile FRANCHET (CFDT), Martine GEFFROY (Fédération Familles rurales morbihannaise), Rachel LE DIRACH (Sem'Agri), Philippe LE DRESSAY (Chambre d'agriculture), Jean-François MEAUDE (CDOS Morbihan), Dominique PIPIO (Clim actions Bretagne Sud), Bernard RENO (Vélotomotive), Alain WELTER (UFC Que Choisir 56)



### La participation aux instances du GIP Pays de Vannes

#### - Le Conseil d'Administration du Pays :

Le président du Conseil de développement est membre à voix consultative du Conseil d'Administration du GIP.

Sa présence permet d'échanger sur les projets en cours tant au niveau du Pays que du CD, de présenter aux élus les actions et d'être à l'écoute de leurs attentes.

#### - Le Contrat de partenariat :

Le Comité Unique de Programmation (CUP) est composé notamment de 7 membres privés, qui ont été désignés parmi les membres du bureau du Conseil de développement. Le président du CD y siège es-qualité. L'animatrice est présente aux réunions du CUP.

- **La participation à l'Assemblée Générale du Pays :**

Le Conseil de développement y présente le bilan de son activité et ses propositions d'actions

<b>Bilan du programme d'actions 2017</b>
--

**L'action « Transition énergétique et climat »**

<b>Les membres du comité de pilotage</b>
--

Françoise AMAUGER, CFTC 56 Louis-François COLBOC, FAPEGM Béatrice DUPONT, Eau et Rivières Cécile FRANCHET, CFDT, Juliette HERRY, Parc Naturel Régional Laurent LABEYRIE, Clim'actions Jeanine LE BERRIGAUD, Mairie de Vannes Philippe LE DRESSAY, Chambre d'Agriculture Claude LE GLOANIC, Morbihan Tourisme responsable Jean-Louis LE MALEFAN, personne qualifiée Michèle PIERSON, Pôle E2S Bernard RENOU, Vélomotive Jean-Marie ZELLER, Président du Conseil de développement
---

**Les réunions du comité de pilotage (28 février, 27 mars, 9 mai) :**

Le groupe a continué à travailler sur un projet de plateforme collaborative territoriale en ligne dédiée au recensement des actions allant dans le sens de la transition écologique sur le territoire avec trois objectifs principaux :

- Recenser tous les types d'acteurs et d'actions et projets en cours sur le Pays afin d'établir une cartographie et de mettre au jour les manques éventuels
- Etre un moyen d'actions et pas seulement un lieu d'informations : permettre de regrouper les énergies et les compétences pour la convergence des projets.
- Montrer le dynamisme du territoire

Après l'établissement d'un cahier des charges, une étude de faisabilité a été confiée à Tribus virtuelles une agence spécialisée en communication en ligne. Ses conclusions ont été rendues début 2018 et le comité de pilotage teste en 2018 différents outils existants afin de proposer la mise en place d'un tel site aux élus locaux.

**Jeunesse**

<b>Les membres du comité de pilotage</b>
--

Françoise AMAUGER, représentante CFTC Karine BESSES, Jeune Chambre Economique Anthony BOISARD, Cap Avenir Mélanie CADIO, Pôle E2S Mathilde CROSNIER, Pôle E2S Martine GEFFROY, présidente Familles Rurales Jean-Yves LE DOUARIN, Mission Locale du Pays de Vannes
---

Jean-Louis LE MALEFAN, Club des Entrepreneurs du Pays de Questembert  
Florence RIOUSSE, Mission Locale du Pays de Vannes  
Jean-Marie ZELLER, Conseil de développement

### **Les réunions du comité de pilotage (6 juin) :**

L'étude sur l'attractivité du territoire vannetais pour les étudiants, réalisée avec des étudiants de l'UBS en 2015-2016 a été diffusée en début d'année 2017 à l'ensemble des membres, des élus du Pays, des membres du bureau de Vannes Agglo, ainsi qu'à la mairie de Vannes et à des structures extérieures publiques et privées.

Le comité de pilotage a par ailleurs rencontré les jeunes de la Résidence jeunes du Méné le 8 mars pour échanger sur leurs craintes et leurs espoirs dans le cadre de la préparation du Parlement libre des Jeunes.

Après cette rencontre le comité de pilotage s'est dissout.

### **L'action « Quel Pays de Vannes en 2017 ? »**

#### **Les membres du comité de pilotage**

Françoise AMAUGER, CFTC 56  
Béatrice DUPONT, Eau et Rivières  
Cécile FRANCHET, CFDT  
Louis-Pierre FOURMAUX, CGPME  
Albert GRANDJEAN, personnalité qualifiée  
Françoise JEHANNO, Eau du Morbihan  
Rachel LE DIRACH, Sem'agri  
Jean-Yves LE DOUARIN, Mission Locale du Pays de Vannes  
Jean-Louis LE MALEFAN, personnalité qualifiée  
Jean-François MEAUDE, CDOS  
Bernard RENOUE, Velomotiv  
Florence RIOUSSE, Mission Locale du Pays de Vannes  
Xavier SANDRIN, Club des entreprises du Pays de Vannes  
Jean-Marie ZELLER, Président du Conseil de développement

Les élus Patrice LE PENHUIZIC (Questembert Communauté), Michel CRIAUD et Bruno LE BORGNE (Arc Sud Bretagne) et Pierre LE BODO (Golfe du Morbihan Vannes Agglomération) ont participé à plusieurs réunions du copil afin d'échanger avec les membres sur l'organisation d'un Conseil de développement mutualisé avec leurs EPCI.

### **Les réunions du comité de pilotage (1<sup>er</sup> février, 15 mars, 27 avril, 1<sup>er</sup> juin) :**

La mutualisation du Conseil avec les 3 EPCI du territoire ayant été acté fin 2016/début 2017 par les conseils communautaires et le mandat de trois ans du CD ayant débuté en 2014, l'année 2017 était celle du renouvellement des membres et du bureau.

Le comité de pilotage a travaillé sur ce renouvellement ainsi que sur celui du règlement intérieur afin de l'adapter au nouvel environnement de l'instance.

Sur la base d'un travail prospectif sur le bilan du Conseil de développement idéal en 2020, le règlement intérieur a été modifié et une liste de structures à solliciter pour intégrer le Conseil a été établie.

Les principales modifications du règlement intérieur concernent le bureau, en précisant ses missions et en créant 3 postes de vice-présidents, chargés chacun des relations avec l'un des 3 EPCI du territoire. Le mandat du président est désormais renouvelable une seule fois (pas de précision jusqu'alors). En outre la création d'un comité de pilotage s'accompagne de la désignation d'un responsable parmi les membres du bureau. Un quorum à 50% des membres présents ou représentés a été créé avec possibilité de procuration (une par personne).

Un travail sur la communication a également été effectué, avec un nouveau logo et la mise en place d'une page Facebook et d'une lettre d'infos mensuelle.

Ces différents éléments ont ensuite été validés par le bureau.

## Réseau des Conseils de développement bretons

Le Conseil de développement de Vannes fait partie du réseau des Conseils de développement bretons et participe à ce titre à des rencontres mises en place par le réseau :

### Rencontres plénières du réseau

**21 mars** (St Briec) : Réunion plénière

**19 mai** (Rennes) : Rencontre avec le Conseil Régional : contrats de partenariat et mobilisation des jeunes et des femmes dans les CD + réunion plénière

**13 décembre** (Ste Anne d'Auray) : Assemblée générale

### Formations

Chaque thème a été traité en deux journées distinctes pour les salarié(e)s et les bénévoles. L'animatrice et le président ont participé à l'ensemble des formations ainsi que plusieurs membres à une ou deux séances.

**30 et 31 mai** (Rennes) : Mener une démarche prospective dans un Conseil de développement

**31 mai et 4 juillet** (Rennes) : Positionner son Conseil de développement dans l'évaluation des politiques publiques

**3 et 4 octobre** (Guingamp) : Construire collectivement un avis sur une politique publique

**16 et 17 novembre** (Rennes) : Animer des réunions créatives et collaboratives (animatrice seulement)

## Les perspectives pour 2018

Le Conseil de développement s'organise en comités de pilotage afin de définir et mener les actions en lien avec les réflexions validées par le bureau.

Tous les membres du Conseil de développement sont invités à y participer et chaque groupe-projet est libre de s'organiser et d'organiser les actions dans la limite du budget alloué à chaque action.

Les actions se précisent au fur et à mesure des comités de pilotage.

### **1- Transition énergétique et le climat**

Test d'un site internet collaboratif afin de proposer dans un second temps le développement d'un site propre par les EPCI.

Le copil reviendra ensuite sur des sujets directement liés aux projets du territoire en matière énergétique.

### **2- Mobilités**

Travail sur les mobilités douces (train, vélo, covoiturage rural), participation à la préparation du Plan de Déplacement Urbain de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération et au Plan de Mobilité Rurale commun d'Arc Sud Bretagne et Questembert Communauté.

### **3- Mer et Littoral**

Réflexion sur la capacité d'accueil et de développement du littoral du Pays

### **4- Tourisme durable**

### **5- Insularité**

Un travail sur l'île aux Moines et l'île d'Arz sera mené dans le cadre de la préparation d'un évènement commun à l'automne avec les CD des Pays d'Auray et Lorient à l'automne.

### **6- Réseau des Conseils de Développement bretons**

En 2018, le Conseil de développement du Pays de Vannes poursuit également sa participation au réseau des Conseils de développement bretons.

### **7- Sollicitations des EPCI**

Le Conseil de développement étant désormais celui des 3 EPCI du territoire en plus de celui du Pays, il est associé à l'élaboration de différents documents :

- Plan de Déplacement Urbain et SCOT de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération
- Plan de Mobilité Rurale élaboré par Arc Sud Bretagne et Questembert Communauté
- PLUI de Questembert Communauté

Il est en outre intégré à la commission intercommunale d'accessibilité d'Arc Sud Bretagne